

À la maman d'une petite fille

(Qui avait laissé prendre le feu à ses habits.)

Ce feu, quels torts a-t-il donc faits
À votre Laure, qui se fâche ?
Plein de respect pour ses attractions,
Il n'en veut qu'à ce qui les cache.

De jamais le lui reprocher,
Pour moi, je me ferais scrupule.
Qui craint que le feu ne le brûle
Ne doit pas trop s'en approcher.

Joigne les effets aux menaces ;
Tant d'imprudence est à punir :
À l'étourdie, à l'avenir,
Ne laissez que l'habit des Grâces.

Cette sage sévérité
En nous trouvera des apôtres.
Refusez-lui la charité,
Ce sera la faire à bien d'autres.

Écrit en 1790.

Antoine-Vincent Arnault (1766–1834)